

**RELEVE DE DECISIONS**  
**CA plénier du 10 Decembre 2009 à 8h30**  
**Patrick Capolsini**

*Document n'ayant aucun caractère officiel et n'engageant que son auteur*  
*Notes prises en séance*

**Représentants MCF :**

- **Présents : P. Capolsini, JM Chapuis, J. Munoz, S. Richaud, N. Schmitt,**
- **Absents : K. Maamaatuaiautapu (proc. Ortega)**

**Représentants PR :**

- **Présents : JM Goursaud, L. Peltzer, E. Conte, P. Ortega**
- **Absents : M. Debene, P. Bianchini**

Présentation du compte financier le 12/02/10 à 8h00.

**POINT 1 : Approbation des procès-verbaux des séances des conseils d'administration des 08 et 19 octobre et du 04 novembre 2009.**

Quelques coquilles.

Approbations.

**POINT 2 : Modification des statuts de l'IUFM de l'université de la Polynésie française.**

Suite à certaines observations faites par le Ministère.

- sur la composition du conseil de l'école interne qui est limité à 20 en PF et non 40 en métropole ➔ des modifications au niveau des 7 représentants extérieurs : représentant du monde économique désigné par le président du CESC, suppression du siège réservé à un Inspecteur de l'éducation nationale, les deux personnalités extérieures qualifiées sont désignées par le conseil en raison de leur implication respective dans le domaine des langues et de la culture Polynésienne pour l'un et le domaine scientifique et technologique pour l'autre. Les membres avec voix consultative sont ramenés de 8 à 2 (le SG et l'agent comptable de l'UPF)
- Les modalités de désignation du Président du conseil de l'école sont précisées
- Le titre III sur le recrutement des enseignants est totalement supprimé car ce n'est que la reprise de mesures réglementaires figurant dans différents textes
- Diverses autres modifications mineures

**Unanimité.**

**Désignation des chargés de missions au bureau.**

Dans nos statuts, le Bureau est une équipe resserrée autour du Président. Il est proposé de nommer dans ce bureau les chargés de mission pour la FORCO (S. Kugelmann), pour la francophonie (M. Debene) et pour les Relations Internationales (L. Musiyan).

**Vote à bulletin secret (c'est nominatif), Unanimité.**

**POINT 3 : Echanges d'emplois.**

- Une précédente demande d'échange entre un MCF de Biologie (section 65) de l'UPF et un MCF de Biologie (section 68) de l'Université de la Méditerranée n'ayant pas abouti, il est maintenant proposé de faire un échange entre un MCF de Physique (section 28) et le même MCF de Biologie de l'Université de la Méditerranée
- Le département de Sciences a voté favorablement pour cet échange
- Le CS de Mardi a voté en faveur de cette demande

**Unanimité.**

➔ un CA restreint désignera les membres du comité de sélection chargés de donner un avis sur cet échange

**POINT 3 Bis : Questions immobilières :**

- Maison des étudiants – Maison internationale.

Etat actuel du projet (présenté dans un courrier du Ministre Raapoto) :

- projet conjoint Etat – Pays d'un montant de 1,1 Million d'Euros (env. 131 MFCP) dans le cadre du contrat de projet 2008-13 avec financement à 50% par les deux parties.
  - Il faut noter que l'UPF a été peu associée à la réflexion sur ce projet
  - Emplacement prévu : petit vallon à l'arrière de la cité universitaire actuelle sur un terrain propriété du Pays mais demande du Ministre du Pays de mise à disposition d'une parcelle complémentaire de 480 m2 sur le terrain de l'UPF.
  - Destruction des bâtiments « Restauration-Buanderie » de l'actuelle cité U pour les intégrer dans la nouvelle construction et faciliter la construction d'une voie d'accès à ce nouveau bâtiment à partir du centre du Campus
  - Gestion serait attribuée à la SAGEP avec simple participation de l'UPF à une commission d'attribution des logements.
- 
- Rappel : ces bâtiments seront consacrés à l'accueil de chercheurs et/ou d'étudiants étrangers
  - Craintes de la Présidente : ne plus avoir, à plus ou moins long terme, de pouvoir de décision sur l'utilisation de cette cité pourtant située au centre de notre Campus
  - En métropole, les conseils généraux/régionaux financent les constructions puis la gestion est entièrement assurée par les Universités

B. Bellanger qui était à la commission du contrat de projet Etat-Pays précise que, lors des discussions, la gestion par une SEM du Pays n'était pas du tout d'actualité. Il préconise que l'UPF garde la gestion de cette construction.

Question de Ruffin sur le programme d'extension de la BU au vu de cette opération.

Réponse de la Présidente et du SG : parmi les projets de constructions nouvelles, les administrateurs de l'UPF avaient classé en position 1 le doublement de la BU, cette « maison des étudiants » et « résidence internationale » figurait en dernier rang de nos priorités. Lors d'un précédent CA, la présidente s'était interrogé sur cette décision de financer cette construction et non l'extension de la BU alors que les besoins sont très importants au niveau de la BU.

Après quelques discussions, la Présidente propose d'accorder le terrain demandé mais à la seule condition que l'UPF assure la gestion (et donc les dépenses) de cet outil. Il est également important d'étudier les aspects environnementaux (eau chaude solaire, panneau solaires, toiture végétalisée, ...) liés à cette construction.

Vote sur le principe de rétrocession du terrain au Pays à condition que l'outil soit mis à disposition de l'UPF et géré par l'UPF.

**Unanimité.**

#### **POINT 4 : Questions financières et comptables :**

- 4.1 Mise en place de la comptabilité analytique.
- C'est une obligation légale qui doit devenir un outil essentiel du pilotage de l'Université
- La méthode dite « par activité » a été retenue
- Une réunion (22/10/09) entre direction, enseignants et enseignants-chercheurs experts en comptabilité a permis de définir les grands axes et les activités à prendre en compte
- Il est en particulier proposé de calculer le coût du diplôme pour chaque filière, le coût d'un laboratoire pour la recherche, le coût précis de l'utilisation d'une salle, ...

➤ Projet de longue haleine demandant l'implication de tous

➤ 4.2 Intégration comptable de l'IUFM.

Présentation par l'agent comptable : il y a eu beaucoup de travail effectué entre les agents comptable de l'UPF et de l'IUFM du Pacifique. Il faut maintenant une résolution du CA pour être en règle.

Le fonds de roulement de l'IUFM du Pacifique a été divisé en 54% pour l'UNC et 46% pour l'UPF, ce qui représente une somme de presque 96 MFCP pour le fonds de roulement de l'UPF et de plus de 135 millions FCP pour le compte au trésor.

Les recettes et débits de chaque antenne sont repris par les universités respectives.

**Unanimité.**

➤ 4.3 Projet de budget 2010 :

➤ 4.3.1 Création de deux nouveaux centres de responsabilité.

Ajout d'un « Projet jeunes » dans la section « Formation initiale » et d'un « Formation non diplômante » dans la section « Formation continue ». C'est purement technique.

**Unanimité.**

➤ 4.3.2 Pourcentage du B.Q.R. 2010.

➤ Pour mémoire, le Bonus Qualité Recherche est un prélèvement sur les fonds alloués par le Ministère à nos équipes de recherche qui est ensuite « redistribué » par le CS sur un appel à projet interne.

➤ Proposition de reconduction du chiffre de 5% (le maximum légal est de 15%) des années précédentes ce qui représente une somme d'environ 750 000 FCP sur les 15 MFCP alloués par notre Ministère.

**Unanimité.**

➤ 4.3.3 Budget de l'université de la Polynésie française ;

➤ Montant global : 1,078 Milliard de FCP dont 256 MFCP en investissement en baisse de 11% malgré l'intégration des crédits de l'IUFM. Cette baisse s'explique par la fin des constructions des nouveaux bâtiments

➤ Montant de la dotation globale du Ministère inconnu à ce jour → prise en compte du chiffre de cette année et ajustement éventuel lors de prochaines DBM

➤ Reconduction de la dotation allouée à l'IUFM sachant que la probable « masterisation » en Septembre 2010 amènera un important changement dont il faudra tenir compte le moment venu

➤ L'augmentation de nos effectifs de 13% sur 2 ans et de nos surfaces de bâtiments de 15% à compter de Septembre 2009 ont eu un fort impact sur notre budget

➤ Prise en compte, dès le budget initial (obligation légale), de la totalité de nos dotations aux amortissements (108 MFCP réservés pour le changement de matériels en fin de vie) ce qui diminue d'autant notre budget de fonctionnement.

➤ Recettes : 66% Etat, 17% Propres, 10% autres subventions, 3,5% neutralisation des amortissements.

➤ Dépenses :

➤ 281 MFCP personnels (- 8MFCP suite à la suppression de 2 postes de cat. B)

➤ 540 MFCP Fonctionnement hors personnel : nette augmentation des charges d'électricité et de nettoyage pour les nouveaux bâtiments → une partie des crédits du plan est utilisée pour ce fonctionnement,

➤ 256 MFCP investissement : extension terminée, 196 MFCP pour la restructuration du bât A, 8,5 MFCP pour la BU pour la restructuration de 41 places et ajout d'une dizaine d'ordinateurs, 16 MFCP pour des travaux de clôture, étanchéité → financement par prélèvement sur fonds de réserve à hauteur de 155 MFCP

Question du Directeur de l'IUFM sur le déménagement de la médiathèque de l'IUFM vers la BU afin de réaliser une économie de coût de gestion. Le Directeur de la BU approuve ce regroupement de moyens sur un seul et unique site. Cette opération est considérée comme « sensible » par le Directeur de l'IUFM qui insiste sur la demande de conserver les ouvrages dédiés au premier degré (Prof. des Ecoles) d'autant que l'IUFM sera très bientôt la seule structure de formation des enseignants du primaire (fermeture de l'école normale) → il demande que le conseil de l'école soit consulté sur ce transfert. La Présidente indique que les débuts seront sans doute difficiles, le temps que les habitudes changent mais que, in fine, la situation sera profitable à tous, elle précise que l'école interne sera consultée. Le SG précise que nous devons mutualiser tous nos moyens à tous les niveaux (scolarité, services financiers, service de documentation, ...).

#### **Adoption du budget prévisionnel : unanimité.**

- 4.3.4 Budget des Œuvres universitaires ;

#### **Unanimité.**

- 4.4 Sorties d'inventaire.

La liste a été revue depuis le dernier CA. Il s'agit de matériels qui ont tous été amortis et qui, pour partie seulement, sont à jeter.

- 4.5 Tarif des prestations de service du SCD.

C'est un toilettage du texte pour les tarifs des prêts entre bibliothèques et d'autres produits comme les inscriptions de « lecteurs autorisées » qui passe de 5 000 à 5 500 FCP.

#### **Unanimité.**

- 4.6 Marché de restructuration du lot climatisation bâtiment A.

Rénovation des climatiseurs de l'amphi A1, l'amphi A2, le local de projection, le CIDO (ex scolarité), l'ancienne salle des profs, ...

Opération d'environ 33 MFPCP, début des travaux en principe fin Juin pour une livraison à la rentrée prochaine, avec un risque non négligeable que les travaux ne soient pas terminés et donc la rentrée perturbée. Réunion de la commission d'attribution des marchés demain.

#### **Unanimité.**

- 4.7 Attribution d'une subvention pour un projet culturel.

Association « Te hiti marama » (association des étudiants de l'IUFM) demande une subvention de 200 000 FCP pour financer une opération sociale et culturelle ayant eu lieu sur le campus le 27/11/09 qui avait été organisée par les étudiants de Reo Mahoi. Il s'agit donc de rembourser les avances faites par les étudiants.

Long résumé du déroulement de cette journée par les représentants étudiants qui notent le gros succès de la journée et la forte implication des étudiants en particulier de la filière de RM mais pas seulement. Une auto-critique de ce qui n'a pas bien marché (communication, sécurité, accueil, ...) est également effectuée par les étudiants afin de tirer des enseignements pour de futures éditions de cette manifestation.

Remerciements à la Présidente de l'association étudiante « Te hiti marama » qui a accepté de s'impliquer fortement.

La date du 28 Novembre est d'ores et déjà avancée pour l'an prochain et une association étudiante sera mise en place afin de gérer cet événement et d'autres.

#### **Unanimité.**

#### **POINT 5 : Gestion de la cafétéria et du restaurant universitaire.**

- Fin de la convention du RU avec NewRest au 31/12/09. Convention signée pour la cafétéria n'était que temporaire (du 1/09/09 au 31/12/09) → les deux conventions sont à renouveler pour une durée de 2 ans.

- Appel d'offre dans la presse locale : 6 candidats au départ, 5 se sont effectivement présentés, 3 candidats pour la seule Cafétéria ont été écartés car ne répondant pas au cahier des charges → au final restent en course **pour le RU et la Cafétéria** « NewRest » et « E ma'a Tera » (l'actuel gestionnaire de la Cafétéria)

➤ Dans le but de maintenir une saine concurrence, la commission d'attribution des marchés suggère de :

1. Renouveler « New Rest » pour le RU car société sérieuse et s'engageant à :

- Ne pas augmenter les prix et même baisser un peu certains tarifs
- reverser 1,2 MFCP pour l'électricité
- prendre en charge les frais de nettoyage du RU (env. 1,1 MFCP)
- investir 3 MFCP pour la mise en place d'un îlot central type « Salad Bar » et un espace de détente

2. Renouveler « E Ma'a Tera » pour la Cafétéria dont la gestion donne toute satisfaction à l'heure actuelle et qui s'engage à réaliser un important investissement dans le mobilier et à reverser 1,8 MFCP pour les frais d'électricité.

Rappel : le menu complet étudiant est subventionné à hauteur de 147 par le CNOUS et l'UPF a demandé de passer à 247 FCP ce qui permettrait de passer le menu de 690 à 590 FCP.

Rappel du mécontentement des usagers vis-à-vis du RU même si il semble que, depuis la mise en route de la Cafétéria, la qualité a été un peu améliorée. **Les réticences des élus étudiants et enseignants à renouveler la convention avec New Rest sont très fortes.**

P. Capolsini propose de voter les deux conventions de manière séparée afin de pouvoir exprimer notre mécontentement à la société New Rest et lui envoyer ainsi une mise en garde afin qu'elle fasse un réel effort d'amélioration de la qualité de ces prestations.

**Cafétéria : Unanimité.**

**Restaurant Universitaire : 6 contre, 4 Abs, 10 pour.**

POINT 6 : Scolarité :

➤ **6.1 Maquette de la formation en soins infirmiers.**

➤ C'est une nouveauté de la loi qui stipule que les diplômés d'infirmier doivent maintenant être délivrés par les universités et intégrés dans le système LMD → obligation pour nous d'avoir une maquette habilitée pour l'année prochaine afin d'être prêts à répondre à la demande du Pays

➤ Le financement doit être entièrement pris en charge par le Pays

➤ L'UPF insiste sur la nécessité d'obtenir des moyens humains et non seulement des moyens financiers pour envisager d'ouvrir cette formation à l'université

Il ne s'agit que de demander une habilitation, ceci ne constitue en aucun cas un engagement de l'UPF d'assurer tout ou partie du financement de cette formation.

Intervention de Nelly Schmitt qui a travaillé sur cette maquette. Elle indique que l'école locale a été très surprise par la mise en place de la réforme. La rentrée de Septembre a été reportée en Février (en principe) même si on ne comprend pas très bien pourquoi car notre demande d'habilitation ne couvrira que la prochaine année universitaire 2010-11. Les universitaires (ou des vacataires recrutés par l'Université) doivent réaliser au moins 75% des enseignements. La santé étant une prérogative du Pays, nous avons un réel problème au niveau local d'autant que le nouveau changement politique va sans aucun doute encore retarder et compliquer les choses. Nous disposons de très peu de compétences à l'UPF pour assurer cette formation. La coût global de la formation serait augmentée d'environ une dizaine de MFCP par année par rapport au fonctionnement actuel de l'école d'infirmières.

**Vote sur la demande d'habilitation de la maquette présentée : Unanimité.**

POINT 7 : Formation continue :

➤ **7.1 Formation(s) nouvelle(s) et règlement des études.**

Intervention de la chargée de mission à la FC, Sylvie Kugelmann.

- Formation non diplômante pour la formation de 8 à 10 personnels de l'OPT au niveau de la Gestion des Ressources Humaines

- DU « devenir Manager d'une équipe » (Bac +3), projet initié avec l'EDT mais sera ouvert à tous.

Discussions sur la mise en place de la taxe professionnelle en PF et les retombées éventuelles pour la FC. Il apparaît indispensable de bien « vendre » notre image de sérieux universitaire mais aussi nos formations diplômantes (DU ou diplôme d'Etat).

**Ouverture de ces deux filières : Unanimité.**

- 7.2 Convention(s).

**POINT 8 : Relations Internationales :**

- 8.1 Rapport de mission.

Rapport très détaillé de JM Chapuis sur sa visite au Simpson College (USA). Nos étudiants en formation là-bas à l'heure actuelle sont très satisfaits et quelques (6 à 8) étudiants américains sont attendus pour le mois de Janvier.

- 8.2 Conventions.

- Simpson College pour l'accueil d'étudiants
- Università di Bologna pour un échange ERASMUS
- Ambassade de Wellington pour la venue de 3 étudiants Samoan

**Unanimité.**

**POINT 9 : Conventions (pour vote et/ou pour information).**

- Pour la participation de l'UPF au Festival International du Film Océanien
- Avec « CGPNI » pour le nettoyage
- « Espace 7 » pour l'entretien des jardins
- « Jurion Protection » pour la surveillance du Campus.

**Unanimité.**

**POINT 10 : Questions diverses.**

- Rufin : question au Vice-recteur (qui est absent !) : 5 agents ANFA en CDI n'ont pas perçu une partie de leur salaire (les primes) depuis plusieurs mois. Le vice-rectorat affirmait que la régularisation devait être faite en Novembre mais toujours rien à ce jour. Précisions du SG : le vice-rectorat (qui est ordonnateur délégué du haut commissariat pour le paiement des salaires) est seul responsable du problème. Le représentant du Haut Commissariat (présent au CA) est sensibilisé sur ce point. La présidente écrira un courrier pour essayer de faire avancer le dossier
- Demande de S. Richaud de précisions sur le déroulement du dernier tournoi international de Badminton du WE dernier. Réponse de P. Capolsini : la manifestation a été un véritable succès avec une excellente organisation, un niveau de jeu de niveau international puisque les 4 joueurs « Elite » étaient classés dans les 100 meilleurs mondiaux, une véritable fête avec un public nombreux. Il insiste sur les retombées médiatiques (affiches, radio, TV, presse écrite, ...) importantes pour ce sport mais aussi pour l'Université qui apparaît comme très dynamique. Il précise également de la manifestation n'a pas coûté un sou à l'UPF et a même rapporté des équipements et des matériels qui seront ensuite utilisés par nos étudiants. L'opération sera sans doute renouvelée l'année prochaine.
- Question des étudiants sur la possible mise en place d'un MASTER en Eco-Gestion et sur le possible master des métiers de l'enseignement. Réponse de la présidente : il est actuellement très difficile de dire quelles MASTER seront ouverts dans la cadre de la « masterisation » des métiers de l'enseignement, nous devons sans doute mi 2010 refaire des propositions de maquettes.
- Question des étudiants sur la vérification d'identité lors des examens. Le mécanisme de vérification à l'entrée permet, en cas de forte affluence, certaines substitutions de candidats. De plus, certains examens sont surveillés par un unique enseignant pour un amphi plein. ➔ il est demandé d'envoyer un courrier aux directeurs de départements pour les sensibiliser à ce problème. Longue discussion sur les moyens possibles à mettre en œuvre pour faire en sorte que les surveillants soient en nombre suffisant lors des examens. Il semble nécessaire de mettre en place des procédures **contraignantes**

au niveau des enseignants pour qu'ils assument leurs obligations de service, peut-être au niveau du règlement des études → à partir de Janvier, il y aura une petite commission pour réfléchir sur ce point.

- Question des étudiants sur ce qu'ils qualifient de « Beuveries » dans les chambres universitaires avec fortes nuisances sonores, violences éventuelles et dégradations → demande de vigiles la nuit dans la cité. Réponse de la présidente : autorisation a été donnée à la gendarmerie de faire des rondes dans le campus, en plus du gardien la journée. Les étudiants de la cité ont été sensibilisés à la nécessité de prévenir les gendarmes en cas de nuisances. L'un des gendarmes s'est même proposé pour être « référent » pour la cité universitaire. Les gendarmes sont intervenus à chaque appel et des rondes sont effectuées. La liaison des systèmes d'éclairage des parties haute et basse du campus sera réalisée dans les toutes prochaines semaines afin d'améliorer l'éclairage. Plus de 40 étudiants (sur 72 chambres !!) seront destinataires de courrier indiquant qu'ils ne respectent pas le règlement de la cité avec des lits en sup. des fours, des plaques de cuisson, des animaux domestiques, télévision, parabole satellite, ... Les étudiants demandent eux-mêmes un durcissement des règles. Il est sans doute nécessaire de prononcer quelques expulsions pour que les règles soient plus respectées.
- Rien n'a été fait contre les fumeurs qui fument à l'intérieur des bâtiments du campus alors que c'est interdit → de nouveaux panneaux seront installés.

Séance levée à 12h50.

**CA restreint aux seuls enseignant-chercheur pour la constitution d'un comité de sélection pour étudier l'échange de poste entre Physicien et Biologiste traité au point 3 du CA de ce jour.**

S'agissant d'accueillir la même personne que lors de la première demande d'échange (Biologiste de l'Université de la Méditerranée), il est proposé de reconduire la précédente composition du comité de sélection.

Séance levée à 13h10.